



Avis d'appel d'offres ouvert A00 N°79-2016 A/T

Lydec procède au lancement de l'appel d'offres ouvert suivant selon le planning et les conditions de participation définies ci-dessous :

Infrastructures d'assainissement des projets Arrachad, Al Abrar et Al Wiam (Commune d'El Mejjatia) : lots n° 1 à 4

Les soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements complémentaires et acquérir le dossier d'appel d'offres moyennant le paiement par chèque barré au nom de Lydec, ou en espèces, des frais de dossier (voir tableau ci-après) non remboursables, à partir du **vendredi 9 septembre 2016, de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h00**, au siège de Lydec à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Direction des Achats et de la Logistique :
48, rue Mohamed Diouri, immeuble Laâroussi, 1^{er} étage, Casablanca
Tél. : +212 5 22 54 91 29 / Fax : +212 5 22 54 91 07

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sur le site internet : www.lydec.ma

Lot	Estimation du coût des prestations en Dirhams HT	Montant de la caution provisoire	Délai d'exécution en mois consécutifs calendaires	Visite des lieux	Date et heure de la visite des lieux*	Frais de dossier d'AO en Dirhams	Date et heure limites de dépôt des offres au bureau d'ordre	Date et heure d'ouverture des plis	Lieu d'ouverture des plis
1	22 522 914,706	293 000	8	Obligatoire	jeudi 22 septembre 2016 à 9h30	2100	mercredi 12 octobre 2016 à 18h00	jeudi 13 octobre 2016 à 9h30	Lydec : 48, rue Mohamed Diouri immeuble Laâroussi Salle rez-de- chaussée
2	20 747 674,189	270 000	8						
3	20 310 612,219	265 000	7						
4	24 546 902,375	319 000	8						

* Le départ pour la visite des lieux est fixé au secrétariat de la Direction des Achats & de la Logistique.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ils peuvent être envoyés par poste ou déposés contre récépissé, au bureau d'ordre de Lydec, sis 48, rue Mohamed Diouri, immeuble Laâroussi, au rez-de-chaussée Casablanca. Ces dossiers peuvent également être remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance publique d'ouverture des plis.

Toutes les offres remises après les délais précisés dans le tableau seront automatiquement écartées.

Cet avis constitue en soi une convocation pour toute entreprise désirant assister à cette séance d'ouverture des plis.

